



Procès-verbal de la séance du Conseil Général

Séance du 15 juin 2017 selon convocation.

La séance débute à 20h00 sous la présidence de M. Jérémie Crisinel, Président.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination d'un(e) délégué(e) à l'ASIRE.
6. Préavis 2017-01 concernant les comptes 2016.
7. Préavis 2017-02 concernant l'arrêté d'imposition 2018.
8. Préavis 2017-03 concernat le crédit d'étude pour l'aménagement du carrefour routier de la scierie et pour l'analyse de l'état de la route communale des Esserpis, de la route du Battoir et de la route de la Tsingale.
9. Communications de la Municipalité.
10. Propositions individuelles et divers.

L'ordre du jour est accepté sans remarques.

1. Appel.

Sont absents excusés:

M.M. Gachet Yann et Zahnd Laurent.

Sont absents non-excuse:

Mme Aerni Anne-Marie et M.M. Aerni Alain, Baehler Jean-Luc, Mazenauer Laurent, Weber Patrick.

Le Conseil Général compte à ce jour 39 membres, 32 sont présents pour débiter cette séance.

2. Assermentation des nouveaux membres.

Mme Bey-Kramer Sylvia est assermentée séance tenante. Le Conseil Général compte dorénavant 40 membres, sont présents 33 membres dès l'assermentation.

3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2016 est accepté à mains levées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

4. Nominations statutaires.

Pour l'élection du Président, M. Jérémie Crisinel cède sa place à Mme Marie-Eve Gachet vice-présidente. M. Jérémie Crisinel accepte un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions donc M. Jérémie Crisinel est élu tacitement et par applaudissements, Président.



Pour l'élection du vice-Président, Mme Marie-Eve Gachet accepte un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions, donc Mme Marie-Eve Gachet est élue tacitement et par applaudissements, vice-présidente.

Pour l'élection des scrutateurs, Mme Luzia Jordan et M. Lionnel Zeller acceptent un nouveau mandat et sont élus par acclamations.

Pour l'élection des scrutateurs suppléants, Mmes Nathalie Jordan et Catherine Mermoud acceptent un nouveau mandat et sont élues par acclamations.

5. Nominations d'un(e) délégué(e) à l'ASIRE.

M. Daniel Reymond se propose, il n'y a pas d'autres propositions. Il est élu délégué du conseil à l'ASIRE par applaudissements.

6. Préavis n°2017-01 concernant les comptes 2016.

Chaque membre a reçu le préavis n°2017-01, le rapport de gestion, les comptes 2016 ainsi que le rapport de la commission de gestion avec la convocation. M. le Syndic parcourt page par page les comptes pour d'éventuelles questions et donne également beaucoup d'explications. Le résultat 2016 affiche un bénéfice de Fr. 2'622.15 pour un total du compte de fonctionnement de Fr. 1'950'593.85. Les conclusions du rapport de la commission de gestion sont lues par M. Olivier Bourgeois et recommandent sur la base de leur examen ainsi que la révision par un organe officiel de révision, d'adopter les comptes 2016 tel que présentés. Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission de gestion concernant le préavis n°2017-01 sur les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

7. Préavis n°2017-02 concernant l'arrêté d'imposition 2018.

Chaque membre a reçu le préavis n° 2017-02, l'arrêté d'imposition ainsi que le rapport de la commission des finances. La Municipalité propose de reconduire l'arrêté d'imposition 2017 pour 2018 au taux de 73% et d'ajuster l'impôt sur les chiens à Fr. 100.- comme le canton. Le rapport de la commission des finances est lu par M. Daniel Laux et recommande d'accepter le préavis n°2017-02. Il n'y pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission des finances concernant le préavis n°2017-02 sur l'arrêté d'imposition 2018 sont acceptées à mains levées sans abstention, ni avis contraire.

8. Préavis n°2017-03 concernant le crédit d'étude pour l'aménagement du carrefour routier de la scierie et pour l'analyse de l'état de la route communale des Esserpis, de la route du Battoir et de la route de la Tsingale.

Chaque membre a reçu le préavis n°2017-03, le rapport de la commission des finances et le rapport de la commissions ad'hoc. M. Michel David nous présente au beamer les projets et rappelle qu'il s'agit bien de voter un crédit d'étude et non un projet global.

La Municipalité demande au Conseil général d'accorder un crédit d'étude pour l'aménagement du carrefour routier de la scierie et pour l'analyse de l'état de la route communale des Esserpis, de la route du Battoir et de la route de la Tsingale pour un montant de Fr. 108'000.-

TTC, amortissement sur 5 ans, représentant une charge annuelle de Fr. 21'600.-.

Le financement s'effectuera par les liquidités courantes. Le rapport de la commission ad'hoc est lu par M. Gabriel Besson et recommande d'adopter les préavis n°2017-03. Le rapport de la



commission des finances est lu par M. Bertrand Ménard et recommande aussi d'adopter le préavis n°2017-03.

M. Lionnel Zeller demande si on connaît déjà le coût total ? M. Michel David, c'est difficile de dire pour l'instant, il faut attendre l'étude globale.

M. Claude Jordan demande si les modérateurs seront enlevés ? M. le Syndic, les 2 au niveau du futur rond point oui, mais pas dans le reste du village. M. Valéry Jordan précise qu'un nouvel arrêt de bus sera intégré au projet. M. Marc-Olivier Laurent demande si les entreprises concernées par ces améliorations seront amenées à participer à son financement ? M. le Syndic, la scierie Zahnd sera sollicitée. M. Alain Gogniat, et l'entreprise Roulin de Bercher ? M. le Syndic, non pas possible, on ne peut pas interdire l'accès au camion provenant de Bercher. M. le Syndic précise que la commune souhaite faire un échange de route avec la canton, entre les Esserpis qui est communale et la route du rayon jusqu'à l'entrée du village qui est cantonale.

Il n'y a plus de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission des finances concernant le préavis n°2017-03 sont acceptées à l'unanimité, avec 2 abstentions et pas d'avis contraire.

Les conclusions du rapport de la commission ad'hoc sont acceptées à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire.

9. Communications de la Municipalité.

M. Michel David nous informe qu'un radar pédagogique sera installé en alternance aux 4 axes du village dans les 2 sens. M. Valéry Jordan nous informe qu'à la déchetterie il n'y a plus qu'une benne pour le papier et les cartons et que la benne pour les déchets encombrants est arrivée en retard mais elle est disponible maintenant.

10. Propositions individuelles et divers.

M. Olivier Bourgeois propose de créer un moyen de communication de la commune soit par mail ou WhatsApp ? M. le Syndic, WhatsApp pas possible, à définir.

M. le Syndic remercie le conseil pour les 3 objets acceptés.

M. Olivier Bourgeois remercie les gens qui l'ont soutenu lors des élections cantonales.

M. le Président annonce que le prochain conseil aura lieu le 14 décembre à 19h30 et souhaite un bel été à chacun.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h22.

Le Président:

La secrétaire: